

L'impôt—Loi

**LA LOI MODIFIANT CERTAINES LOIS FISCALES ET
PRÉVOYANT D'AUTRES SOURCES DE
FINANCEMENT**

MESURE MODIFICATIVE

L'ordre du jour appelle: Bills du gouvernement (Communes):

—Suite du débat sur la motion du ministre d'État (Finances), portant deuxième lecture et renvoi à un comité plénier du bill C-93, loi modifiant certaines lois fiscales et prévoyant d'autres sources de financement.

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'éprouve de la difficulté à me faire entendre à cause du tapage que mènent les députés assis de l'autre côté. Si je n'avais pas obtenu de siège en Saskatchewan, je me ferais du souci, moi aussi.

M. Clark: Ou en Colombie-Britannique, en Alberta ou au Manitoba.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je voudrais éclaircir un point. Comme vous vous en souviendrez, le 31 mars 1981, pendant que nous attendions le gentilhomme huissier de la verge noire, j'ai pris la parole pour soulever un grief . . .

Des voix: Règlement!

M. Baker (Nepean-Carleton): J'invoque le Règlement. Après les insultes, les sarcasmes et les protestations habituelles des députés d'en face, vous m'avez accordé la parole pour exposer mon grief. Je ne sais trop pourquoi, mais j'ai été interrompu par le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) qui a obtenu la parole pour une raison ou pour une autre. Alors que son ministre n'était pas à la Chambre, il a essayé de nous faire passer discrètement à une mesure d'initiative gouvernementale afin de m'interrompre pendant l'exposé de mon grief. On m'a ensuite demandé si mes propos étaient en rapport avec cette mesure et j'ai répondu oui. Je faisais part des griefs pour lesquels j'avais obtenu la parole avant d'être interrompu. Le débat s'est alors poursuivi indéfiniment. Je dois vous dire, madame le Président, qu'au cours de ce débat et pendant toutes les interruptions qui se sont finalement terminées avec l'arrivée du gentilhomme huissier de la verge noire, je croyais toujours que, malgré l'intervention du gouvernement, je continuais à exposer mon grief. Comme vous le remarquerez à la page 16030 du hansard et aux pages suivantes, je me suis contenté de poursuivre sur le sujet que j'avais abordé à la fin du vote en attendant l'arrivée du gentilhomme huissier de la verge noire. Nous savions ce qui se passait, car les bureaux avaient été déplacés.

J'estime donc que j'ai dû terminer l'exposé de mon grief à l'arrivée de l'adjoint du gouverneur général. Je n'ai pas pu poursuivre, mais j'avais continué tout ce temps-là. J'espère que la présidence sera de mon avis et je voudrais qu'elle règle cette question avant que nous n'entamions le débat.

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, cela m'étonne que le député ne sache pas de quoi il parlait.

M. Blenkarn: Vous dites des bêtises et vous le savez.

M. Pinard: Il est clair d'après le compte rendu que le député devait savoir qu'il parlait du bill C-93.

M. Baker (Nepean-Carleton): Le gouvernement lui-même n'en était pas sûr.

M. Pinard: On peut voir à la page 16030 du hansard que, pour donner suite à un rappel au Règlement qu'avait soulevé mon secrétaire parlementaire, vous avez rappelé la Chambre à l'ordre et vous avez dit ce qui suit:

A l'ordre! Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) m'a priée d'appeler l'ordre du jour suivant:

L'ordre a ensuite été appelé ainsi:

L'ordre du jour appelle:

Bills du gouvernement (Communes)—Suite du débat, interrompu le jeudi 18 février 1982, portant deuxième lecture et renvoi à un comité plénier du bill C-93, loi modifiant certaines lois fiscales et prévoyant d'autres sources de financement.—Le ministre d'État (Finances).

Cela figure au compte rendu. Vous avez dit ensuite, madame le Président:

Est-ce que le député de Nepean-Carleton (M. Baker) demande la parole pour intervenir à ce sujet?

Vous parliez du bill C-93, madame le Président. Le député de Nepean-Carleton (M. Baker) a répondu:

Oui, madame le Président.

Puis, des députés s'exclament:

Oh, oh!

Des voix: Oh, oh!

M. Pinard: Le député de Nepean-Carleton dit ensuite:

Il est fort curieux que le gouvernement cherche à interrompre tout débat sur l'économie . . .

• (2100)

Madame le Président, je rappelle au député de Nepean-Carleton (M. Baker) que, comme il l'a déjà dit lui-même, il parlait de l'économie. Il parlait du bill C-93 qui venait juste d'être mis à l'étude, et vous lui aviez accordé la parole dans le débat en question. Je tiens donc à assurer au député qu'il parlait bien du bill C-93 et que nous avons très hâte de l'entendre.

Des voix: Oh, oh!

M. Pinard: S'il a quelque doute au sujet de ce dont il débattait, nous voulons bien consentir à ce que ses propos soient considérés comme ayant porté sur le bill C-93.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, le député a parfaitement raison. Je parlais de la situation économique.

M. Nielsen: C'est là le sujet de plainte.